

OUVERTURE DU COMITE

Lundi  
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30  
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi  
Mardi à jeudi  
Vendredi

De 14h00 à 18h30  
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
De 09h30 à 12h00

## **BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 20**

**Lundi 28 novembre 2022**

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 04

Compétitions

Page 05

Technique

Page 08

Minibasket

Page 11

Officiels

Page 13

Règlements

Page 18

Qualifications

Page 19

Rubrique « Presse »

Page 21

Rubrique « Vos Evènements »

Page 22

Infos clubs

Page 23

Courriers

Page 24

## Annexes

ANNEXE 01  
ANNEXE 02

MINIBASKET – Fiche identification U7  
Règlement Championnat 3x3

### MEMBRES PRESENTS :

|      |                          |
|------|--------------------------|
| Mmes | BLANC – GRIMAUD - GUERIN |
| Mrs  | ARNAUD - BOUSELOUGUIA    |

## INFOS GÉNÉRALES

### PLATEAUX 3X3 SENIORS A CHATEAUNEUF

Ce samedi 26 novembre 2022 a eu lieu la deuxième journée des plateaux 3x3.

A notre grand regret, nous avons dû annuler le plateau jeune en raison d'un nombre d'équipes participantes insuffisantes.

Nous constatons encore une fois que certains clubs ne jouent pas le jeu et se permettent de choisir leur date.

Nous vous rappelons que l'engagement de vos équipes doit être sur l'intégralité des 4 journées de championnat prévues pour le 3x3.

Nous vous demandons de bien vouloir être vigilants et de veiller à respecter vos engagements afin de permettre aux autres équipes de profiter sereinement de ce championnat.

#### Rappel important :

Vous avez la possibilité d'inscrire 7 joueurs dans une équipe mais le jour du plateau seul 4 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match

Si cette règle n'est pas respectée, l'équipe s'engage à des points de pénalités

Résultat plateau senior du samedi 26 novembre ci-dessous :

| Classement | POULE          | Match 1 | Match 2 | Match 3 | total score | total points |
|------------|----------------|---------|---------|---------|-------------|--------------|
| 1          | Tain Tournon 1 | 2       | 2       | 2       | 59          | 6            |
| 2          | Châteauneuf    | 2       | 2       | 1       | 38          | 5            |
| 3          | Le Teil        | 2       | 1       | 1       | 23          | 4            |
| 4          | Montélimar     | 1       | 1       | 1       | 27          | 3            |
| 5          | Tain Tournon 2 |         |         |         |             |              |
| 6          | Tain Tournon 3 |         |         |         |             |              |

**Prochain rendez-vous le 11/12 Février 2023**

## BASKET 3X3 ENTREPRISES

Le club de Bourg de Péage a organisé son tournoi 3x3 entreprises au profit de l'association [Les Moustaches Militantes 26/07](#).

13 entreprises ont participé à l'évènement et ainsi démontré leur soutien pour le 3x3 et l'association.

Les moustaches militantes en quelques mots :

Association qui a pour objectif la prévention, l'aide aux malades et leur familles et l'organisation d'actions militantes contre le cancers masculin.

Encore une belle soirée autour du 3x3 au profit de bonnes causes.

Merci à Jacky Sage et son équipe pour leur accueil et leur dynamisme autour du 3x3



# TRÉSORERIE

## APPEL 2<sup>ème</sup> ACOMPTE – SAISON 2022-2023

**La date limite de paiement était pour le 30 novembre 2022 au plus tard.**

La date limite de paiement étant dépassée, les clubs suivants se voient imputés une pénalité financière de 10 % (cf. Dispositions financières 2022-2023)

| CLUBS     | Montant | Pénalité financière<br>10% | Montant à régler |
|-----------|---------|----------------------------|------------------|
| ROIFFIEUX | 955 €   | 95.50 €                    | <b>1050.50</b>   |

**Attention :**

**Les sommes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.**

# COMPÉTITIONS

**Toutes les rencontres jeunes devront être jouées au plus tard le weekend du 7/8 janvier 2023.**

## MODIFICATION 5 MAJEURS Effet le 28/11/2022

### IE-VERNOSC DAVEZIEUX 1 - RMU13-3 Poule D

|              |          |               |
|--------------|----------|---------------|
| LEONCO Lenny | remplace | JEAN CLOT Maé |
|--------------|----------|---------------|

### BOURG DE PEAGE 1 - DMU13 Poule B

|             |          |               |
|-------------|----------|---------------|
| VALLI Kenzo | remplace | HESSE Antoine |
|-------------|----------|---------------|

### CHATEAUNEUF SUR ISERE 2 - DMU13-2 Poule B

|               |          |                |
|---------------|----------|----------------|
| REYNAUD Gabin | remplace | TABBAKH Damien |
|---------------|----------|----------------|

### RHODIA 2 - DMU13-2 Poule C

|                |          |                 |
|----------------|----------|-----------------|
| MILIC Luka     | remplace | TAAMALLAH Ayoub |
| EL GARNI Farès | remplace | BELLET Aurélien |

### CHOMERAC 2 - DFU13 Poule A

|                |          |                   |
|----------------|----------|-------------------|
| GALOYAN Angela | remplace | LALANNE Elise     |
| JOUBE Méline   | remplace | BOULLANGER Maëlie |

### CREST 1 - DFU13 Poule A

|          |          |           |
|----------|----------|-----------|
| DIEU Eva | remplace | LEA Manon |
|----------|----------|-----------|

## TIRAGE 1/4 COUPES DRÔME-ARDECHE (17-18 décembre 2022)

### COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE

|              |                           |     |                             |
|--------------|---------------------------|-----|-----------------------------|
| samedi 20H00 | ST PERAY 1 (PRM)          |     | BOURG DE PEAGE 3 (PRM)      |
| samedi 20H00 | ANDANCE 2 (DM4)           | +21 | SERRIERES (PRM)             |
| samedi 18H00 | GENISSIEUX ROMANS 2 (DM3) | +7  | CHATEAUNEUF / ISERE 1 (DM2) |
| samedi 18H00 | MANTAILLE 3 (DM2)         | +7  | BC NORD ARDECHE 2 (PRM)     |

### COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE

|                |                         |    |                     |
|----------------|-------------------------|----|---------------------|
| samedi 19H00   | LE TEIL (DF2)           | +7 | CHOMERAC 1 (PRF)    |
| vendredi 21h00 | GENISSIEUX ROMANS (DF2) |    | HAUTERIVES (DF2)    |
| vendredi 20h45 | SERRIERES 1 (DF2)       | +7 | CHATEAUNEUF 1 (PRF) |
| dimanche 15h00 | ECLASSAN 2 (DF2)        |    | MERCUROL (DF2)      |

#### COUPE DROME ARDECHE LAURA MONTEIL U18 FEMININE

|                |                      |             |
|----------------|----------------------|-------------|
| samedi 16h00   | GENISSIEUX ROMANS    | HAUTERIVES  |
| dimanche 15h00 | IE-BC NORD ARDECHE 2 | RHODIA      |
| dimanche 13h00 | IE-BC NORD ARDECHE 1 | IE-SAULCE 2 |
| EXEMPT         |                      |             |
| CHOMERAC 1     |                      |             |

#### COUPE DROME ARDECHE FRANCOIS DUFOUR U17 MASCULINE

|                |                       |                         |
|----------------|-----------------------|-------------------------|
| samedi 13h30   | ST MARCEL LES ANNONAY | BOURG DE PEAGE          |
| samedi 15h00   | IE-MONTELMAR          | ENT ST VALLIER-ECLASSAN |
| samedi 16h00   | IE-PORTES LES VALENCE | AUBENAS                 |
| Dimanche 14h30 | RHODIA                | CREST 2                 |

#### COUPE DROME ARDECHE ARLETTE BROS U15 FEMININE

|                 |                    |                       |
|-----------------|--------------------|-----------------------|
| samedi 16h00    | VERNOSC DAVEZIEUX  | GENISSIEUX ROMANS     |
| Vendredi 18h30  | PORTES LES VALENCE | VALENCE BOURG         |
| samedi 13h00    | IE-MONTELMAR       | CHATEAUNEUF SUR ISERE |
| EXEMPT          |                    |                       |
| EN-ANDANCE-BCNA |                    |                       |

#### COUPE DROME ARDECHE PIERRE LELEU U15 MASCULINE

|              |                   |                       |
|--------------|-------------------|-----------------------|
| Samedi 16h00 | VERNOSC DAVEZIEUX | LA VOULTE             |
| samedi 14h00 | CREST 1           | CHATEAUNEUF SUR ISERE |
| samedi 16h30 | RHODIA 1          | IE-BC NORD ARDECHE 2  |
| samedi 14h30 | RHODIA 2          | PIEGROS               |

#### COUPE DROME ARDECHE LAURE SAVASTA U13 FEMININE

|              |                       |                      |
|--------------|-----------------------|----------------------|
| samedi 17h30 | ANDANCE               | AUBENAS              |
| samedi 14h00 | CHATEAUNEUF SUR ISERE | LE TEIL              |
| samedi 13h30 | ST SORLIN 1           | IE-BC NORD ARDECHE 1 |
| samedi 14h00 | VERNOSC DAVEZIEUX     | ST VALLIER           |

#### COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD U13 MASCULINE

|                   |                    |          |
|-------------------|--------------------|----------|
| samedi 14h15      | ST VALLIER 2       | ECLASSAN |
| Vendredi 20h30    | PORTES LES VALENCE | RHODIA 1 |
| samedi 17h00      | LE TEIL            | ANNEYRON |
| EXEMPT            |                    |          |
| GENISSIEUX ROMANS |                    |          |

Au vu de toutes les demandes pour que les matchs se déroulent le samedi, le répartiteur ne sera pas en mesure de couvrir toutes les rencontres.

## FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

| Rencontres |       |      |         |   |   |   |   | Club     | Amendes  |
|------------|-------|------|---------|---|---|---|---|----------|----------|
| Division   | Poule | N°   | Type    |   |   |   |   |          |          |
|            |       |      | 1       | 2 | 3 | 4 | 5 |          |          |
| DM3        | A     | 1431 | T-26/11 |   |   |   |   | ECLASSAN | 50 euros |
| DM3        | B     | 1435 | T-27/11 |   |   |   |   | LE TEIL  | 50 euros |

# TECHNIQUE

**Dernier rappel : Prochain entraînements Garçons**

**Mercredi 7 décembre 2022**

Ci-après la liste des enfants convoqués pour les prochains entraînements du comité qui se déroulera de 14h15 à 16h15 au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Sont convoqués :

- BIJELOVIC Luka
- BLACHON Alban
- COISSARD Rémi
- CURTIL Mahé
- DRULA Raygan
- GORDILLO Nathan
- HELALI Madhi
- JACQ Alexandre
- JOUAN Arthur
- JULIEN Gabin
- LEULY Armand
- ROBERT Nolane
- ROMEYER Lorys
- SOUMARE Souleyman

Mercredi 14 décembre 2022

Match amical

**Merci de bien vouloir nous confirmer la présence des enfants sur les entraînements à l'adresse suivante : [technique@dromearddechebasketball.org](mailto:technique@dromearddechebasketball.org)**

## **Dernier rappel : Prochains entraînements Filles**

---

Ci-après les dates des entraînements du comité pour la période de novembre et décembre sont :

### **14 décembre 2022**

Ci-après la liste des enfants convoqués pour les prochains entraînements du comité qui se déroulera de 14h15 à 16h15 au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

|                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| Liste des filles : | BEL Candice        |
|                    | CHABAL Léonie      |
|                    | COMBIER Lilou      |
|                    | COREARD Emma       |
|                    | DENON Jahina       |
|                    | GOMAS Lola         |
|                    | JURDIC Marine      |
|                    | LAMBERT Lila       |
|                    | MONTEZ Juliette    |
|                    | MOUNDOUNGA Améline |
|                    | MOURRIER Romane    |
|                    | SOUFFEZ Massilia   |
|                    | VIALLET Junon      |

Autres dates à retenir pour lesquels vous recevrez une convocation

Mercredi 07 décembre 2022                      Match amical

**Merci de bien vouloir nous confirmer la présence des enfants sur les entraînements à l'adresse suivante : [technique@dromeardchebasketball.org](mailto:technique@dromeardchebasketball.org)**

## **TOURNOI DES ÉTOILES (TDE) DU 18 AU 20 DÉCEMBRE À VOIRON**

---

Nous vous rappelons que le Tournoi des Etoiles aura lieu du 18 au 20 décembre à Voiron.

Plus de précisions à venir dans les prochains bulletins hebdomadaires.

## RAPPEL - FORMATION ENTRAINEUR

---



La commission Technique vous informe que les inscriptions sont ouvertes pour les brevets fédéraux et le CS1 du DETB.

Pour s'inscrire, il suffit de cliquer sur le lien suivant <https://www.ifrabb.fr/> rubrique formation fédérale.

Merci d'en informer vos coaches

# MINIBASKET

## **BABY NOËL**

---

Le samedi 17 décembre 2022 aura lieu Baby Noël.

Voici la répartition des clubs sur chaque site :

**- Vanau de 9h30 à 12h :**

Andance, BCNA, Deume, Eclassan, Roiffieux, St Marcel les Annonay, St Pierre de Boeuf, St Vallier, Vanau, Vernosc

**- Rhodia de 10h à 12h30 :**

Anneyron, Chantemerle, Chavanay, Epinouze, Hauterives, Jarcieu, Mantaille, Rhodia, Sablons, St Jean de Muzols, St Sorlin, Tain-Tournon

**- Châteauneuf sur Isère de 9h30 à 12h :**

Beaumont, Châteauneuf, Crest, Génissieux, Guilhaud, Mercurol, Montélier, Portes, St Péray, UGAP, Valence

**- Privas de 14h à 16h30 :**

Aubenas, Chomerac, La Voulte, Le Cheylard, Le Teil, Montélimar, Piégros, Pierrelatte, Privas, Saulce, Savasse, St Paul trois Châteaux

Merci de vous inscrire sur le lien suivant avant le mercredi 7 décembre 23h59 :

<https://forms.gle/xCuizsP85UqvEmwU8>

Vous trouverez également en pièce jointe, le fiche d'identification à remettre au club recevant à votre arrivée.

# BABY NOËL

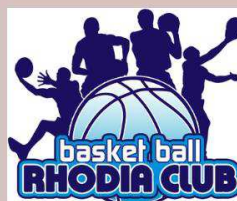
**17 Décembre 2022**

**De 9h30 à 12h  
à Châteauneuf et Vanosc**

**De 10h à 12h30  
à Salaise**

**De 14h à 16h30  
à Privas**

**U7**



# OFFICIELS

## RETOUR TARDIF DE CONVOCATION – Amende

Conformément aux dispositions financières 2022-2023, le retour tardif de convocation est soumis à une pénalité financière.

| CONVOCATION ARBITRE                                                       |         |
|---------------------------------------------------------------------------|---------|
| Non-retour de convocation (désignation-stage)                             | 35,00 € |
| Retour tardif de convocation (stages)                                     | 35,00 € |
| Retour tardif de convocation (Mercredi soir 19h00 dernier délai)          | 35,00 € |
| Retour récurrent de convocation dans les délais sans justificatif valable | 35,00 € |
| Fiche de disponibilité non envoyée dans les délais                        | 35,00 € |
| Modification de la fiche de disponibilité < 15 jours                      | 35,00 € |

Ci-après le club pénalisé financièrement :

| Clubs                | Arbitre / Motif                                    | Rencontre                            | Montant amende |
|----------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------|
| Chantemerle les Blés | BERNARD Grégory<br>Retour tardif de<br>convocation | Rencontre n° 1028 du 13/11<br>en PRM | 35.00 €        |

## Formation arbitre

---

Dimanche 27 novembre 2022 a eu lieu la 2<sup>ème</sup> séance de l'école d'arbitrage organisée par le Comité Drôme Ardèche.

13 stagiaires étaient présents :

- ROBIN Noah (Andance)
- HODOT Fatiha (Montélier)
- VABRES Louis (Valence)
- PREVOT Jaron (Valence)
- BENJAMIN Evan (Châteauneuf sur Isère)
- GOMEZ Emy-Lou (Châteauneuf sur Isère)
- CHARTOGNE Maud (Génissieux)
- GUILLON Evelyne (Serrières Sablons)
- ROCHE Noémie (Serrières Sablons)
- FAGUAY Léanne (Rhodia)
- SAUTRON-VALLON Eliott (Beaumont les Valence)
- BOUSELOUGUIA Lina (Bourg de Péage)
- PELLON Carla (Bourg de Péage)

Les arbitres départementaux, nouvellement diplômés, étaient également conviés.

11 arbitres étaient présents :

- BACHMAR Ambrine (Bourg de Péage)
- CHANTEPY Axel (St Marcel lesAnnonay)
- DERRADJI Merina (Portes les Valence)
- EBERLAND Lola (Pierrelatte)
- FORNO Manon (Saulce)
- HERCHEUX Andréa (Guilherand Granges)
- JEOFFRAY Dorian (Pierrelatte)
- JURDIC Mathéo (St Marcel les Annonay)
- PELLON Mattéo (Bourg de Péage)
- PICHON Lilian (La Voulte)
- SUARES Gael (Portes les Valence)

Les arbitres ont pu échanger sur différentes notions par un travail pratique sur le terrain ainsi qu'un travail vidéo à savoir :

- ballon mort/vivant,
- contrôle de balle,
- différents types de fautes,
- des retours en zones et limites du terrain ainsi que les marcher ; grâce à un travail pratique sur le terrain ainsi qu'un travail vidéo.

La commission des officiels remercie le club de Montélier pour le prêt de leurs installations.

N'oublions pas messieurs BOUSELOUGUIA Radouane, PENCHE Charles, PETITJEAN Frédéric, FILAMBEAU Claude, VUARNIER Christian et YAHIA-BENATTIA Hadj pour leur encadrement.







# REGLEMENTS

## **FEUILLES DE MATCHS**

---

Sur certaines feuilles de match, les numéros de licences (OTM, arbitres, délégués de club... ) ne correspondent pas aux noms des licenciés.

Attention de bien vouloir être vigilants et de vérifier vos feuilles avant le début des rencontres.

## **Article 29 Règlements sportifs 2022-2023 :**

---

*Par sa signature, l'entraîneur confirme l'exactitude, la véracité et la sincérité des éléments déclaratifs fournis.*

# QUALIFICATIONS

## LICENCES – REFUS DE QUALIFICATION

| Clubs                    | Nom – Prénom    | N° Licence | Pièces à fournir                           |
|--------------------------|-----------------|------------|--------------------------------------------|
| ST PERAY                 | HUBERT Julien   | JH770486   | Certificat non conforme :<br>course à pied |
| ST MARCEL LES<br>ANNONAY | CHABAUT Grégory | VT842257   | Manque tampon du<br>médecin sur le CM      |
| MONTELIMAR               | CABARET Arthur  | JH941396   | Certificat médical vierge                  |

## LICENCES BLOQUÉES :

Ci-après la liste des licenciés qui doivent fournir des justificatifs.

Ces licences sont toujours qualifiées pour l'instant mais l'envoi du carton licence est bloqué.

| Clubs                     | Nom – Prénom      | N° Licence | Pièces à fournir            |
|---------------------------|-------------------|------------|-----------------------------|
| ST PAUL TROIS<br>CHATEAUX | GUIOUA Djamel     | JH812040   | Manque recto pièce identité |
| MONTELIER                 | LANTHEAUME Victor | BC075533   | Photo non conforme          |
| MONTELIMAR                | KESKIN Ceylin     | BC159737   | Photo non conforme          |

Nous comptons vraiment sur vous afin de vous rapprocher de vos licenciés.

**Si malgré nos relances, vous décidez de faire jouer ces licenciés, vous engagez votre responsabilité en cas d'incident.**

# IMPORTANT

shutterstock.com - 550320091

## **Changements importants au 30 novembre en lien avec la prise de licence**

Les changements en lien avec la prise de licence qui surviennent au 30 novembre sont les suivants :

- Plus de délivrance de licence de type 1 dans le cadre d'une mutation exceptionnelle (exception pour les U15 et moins si la mutation est justifiée)
- Délivrance de licence de type 2 si mutation exceptionnelle justifiée (dans le cas contraire pas de validation de mutation)
- Plus de délivrance d'extension T
- Délivrance de licence de type 2 pour les joueurs/ses arrivant de l'étranger et licencié en 21/22 ou 22/23

### **Validation Licence Pro**

Désormais, il ne revient plus aux comités de valider les licences LNB, elles seront validées directement par la LNB. Les licences LNB, en attente de validation pour cette saison, vont être validées dans les prochaines semaines.

Dans cette logique, le bouton "Validation comité" devient "Validation".

## RHÔNE CRUSSOL

SAINT-PÉRAY

# Le SPS Basket était en fête pour présenter ses équipes

Samedi 19 novembre était une grosse journée pour le SPS Basket. En effet, les seniors filles et garçons ont remporté leur match et toutes les équipes du club ont été présentées.

Samedi 19 novembre, les seniors filles du SPS basket, particulièrement offensives dans le 3<sup>e</sup> quart-temps, n'ont rien lâché contre Pierrelatte, remportant une belle victoire sur le score de 52 à 39.

De quoi mettre le club en joie juste avant la présentation des équipes 2022-2023, en présence des élus, du président du comité de basket 26-07, et de la reine des vins et du jumelage de Saint-Péray, Ilona Plumel. Aux côtés du président du SPS, Fred Hermant, Caroline a appelé tour à tour toutes les équipes, regroupant sur le parquet la presque totalité des 175 licenciés de cette saison. C'est l'équipe loisirs, déguisée, qui a ouvert le défilé, suivie des seniors garçons 1 et 2, des seniors filles, des U17 garçons, des U15 garçons et filles, des U13 garçons et filles, des U11 garçons et filles et des U9 et U7 mixtes.

Le travail des coaches et entraîneurs a été salué, et Sara Duc-Gayfier, jeune basketteuse du club, a été mise à l'honneur pour son engagement dans une formation d'arbitre de basket. Le président du comité, Radouane Bouselouguia, a souligné : « Le retour d'un bel effectif au SPS basket, comme avant la crise Covid », tandis que le maire de Saint-Péray,



Toutes les équipes de la saison 2022-2023 du SPS réunies au gymnase de Saint-Péray, samedi 19 novembre. Photos Le DL/Véronique GRILLAT-JOLY

Jacques Dubay, et son adjoint aux sports, Frédéric Gerland, ont mis en relief « l'esprit d'équipe et la convivialité qui animent toujours le club ».

La soirée a aussi permis de récolter des dons pour le Téléthon 2022, au moyen d'une urne disposée à la buvette et des inscriptions à un concours de shoots au panier organisé à la mi-temps du match des seniors garçons 1 contre l'Ugap. Bourg-de-Péage. Une rencontre gagnée par les St-Pérolais sur le score de 74 à 51.

V.G.-J.

Les plus jeunes équipes jouent en plateaux, et justement, vous pourrez encourager les U9 du SPS le samedi 26 novembre à 14 heures au gymnase de St-Péray. Notez aussi le baby Noël prévu pour les U7 le samedi 17 décembre.



Après leur victoire sur Pierrelatte, les seniors filles et leur entraîneur Guillaume Pagès, avec la mascotte Panda du SPS, avec la reine des vins et du jumelage de St-Péray, Ilona Plumel.



L'équipe loisirs du SPS était déguisée pour se présenter au gymnase samedi soir.

# RUBRIQUE – VOS ÉVÈNEMENTS

Vous trouverez sur le site internet du comité, l'ensemble des évènements parus dans les bulletins hebdomadaires précédents.

## **Manifestations Comité Drôme Ardèche**

[HTTPS://WWW.BASKET2607.COM/PAGE/1412866-MANIFESTATIONS-CLUBS-2607](https://www.basket2607.com/page/1412866-MANIFESTATIONS-CLUBS-2607)

## **Manifestations Hors Comité Drôme Ardèche**

[HTTPS://WWW.BASKET2607.COM/PAGE/1848685-MANIFESTATIONS-DIVERSES](https://www.basket2607.com/page/1848685-MANIFESTATIONS-DIVERSES)

# INFOS CLUBS

## GUILHERAND GRANGES

Le club de Guilhaerand Granges recherche un coach pour son équipe sénior garçons évoluant en R3.

L'équipe est en CTC avec le club de Portes les Valence.

Contact : [secretariatbogg@gmail.com](mailto:secretariatbogg@gmail.com) ou [basket.uscp@gmail.com](mailto:basket.uscp@gmail.com)



**TOURNOI  
FLUCO**

**VENDREDI 16 DÉCEMBRE**

**PROGRAMME**

**17H30 ➡ ACCUEIL**

**18H - 20H ➡ ÉQUIPES U13 - U15**

**20H - 01H ➡ ÉQUIPES U17 - SÉNIORS**

**INSCRIPTION**

**10 € / JOUEUR(SE) ➡ AVANT LE 15/12**

**12 € / JOUEUR(SE) ➡ LE JOUR MÊME**

**(CHASUBLE + RAVIOLES + BOISSONS INCLUS)**

**CONTACT GUICHET**

**AMBRINE BACHMAR ➡ 06 04 00 22 53**

**GYMNASE CHAMPAGNAT  
59 RUE CHARLES MOSSANT, 26300 BOURG-DE-PÉAGE**

# COURRIERS

## FFBB

---

### NOTE EFFBB

- ✓ [2022-11-24-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-Plan-Sobriété-Energétique](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2022-11-24-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-PSF2022-Notification](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2022-11-24-NOTE-LR-CD-CLUBS-2-PFE-OFFICIELS-Deuxième-sélection-OTM-5x5-J-O--2024](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2022-11-29-NOTE-LR-CD-0-Commission-des-Finances](#) - LEBAY Eugénie
- ✓ [2022-11-30-NOTE-LR-CD-PFE-OFFICIELS-Invitation-CTO-CTA-à-la-Conférence-Finale-Erasmus--Sport4Rules](#) - LEBAY Eugénie
- ✓ [2022-11-30-NOTE-LR-CD-4-PCT-SMs-Incivilités-Questionnaire-VFIN](#) - LEBAY Eugénie

## LIGUE

---

- ✓ Copie courrier convocation dossier n° 2022-2023 DD21 MB. Transmis au Président et Compétitions.

## COMITÉS

---

|              |                                                                                              |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| ISERE        | Bulletin hebdomadaire n° 20. Transmis au Président, Compétitions, Technique, Officiels et CT |
| SAVOIE       | Bulletin hebdomadaire n° 16. Transmis au Président, Compétitions, Technique, Officiels et CT |
| HAUTE SAVOIE | Bulletin hebdomadaire n° 19. Transmis au Président, Compétitions, Technique, Officiels et CT |

# NOS PARTENAIRES



**ardèche**  
LE DEPARTEMENT



**COMPTOIR  
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

**04 75 58 84 15**

[www.comptoirducarrelage.fr](http://www.comptoirducarrelage.fr)



**meilleurtaux.com**  
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS  
**MEILLEURTAUX VALENCE**

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

[valence@meilleurtaux.com](mailto:valence@meilleurtaux.com)



## Fiche d'Identification – Manifestations U7

Manifestation : .....

Date : ..... / ..... / .....

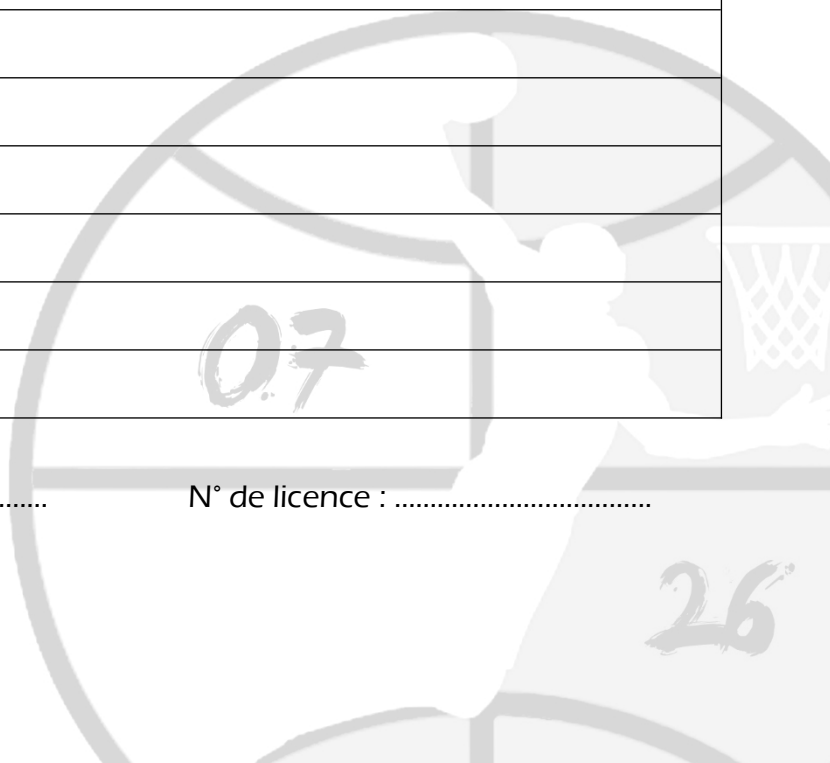
Club : .....

N°Informatique : .....

[illegible]

Entraîneur : .....

N° de licence : .....





# **CHAMPIONNAT 3\*3** **COMITE DROME ARDECHE** **REGLEMENT**



La phase départementale, appelée « SERIES », se déroule de Novembre à fin Avril. Elle est suivie par la seconde phase, sur une journée organisée par la Ligue entre avril et mai appelée « MASTER DE LIGUE ».

## **Article 1 – Engagement**

Les clubs inscrits au championnat 3\*3 COMITE DROME ARDECHE doivent remplir le formulaire d'inscription avec le nom des joueurs participants aux « SERIES ». Cette liste est évolutive jusqu'à 7 joueurs au cours du championnat. Une équipe peut rejoindre le championnat en cours jusqu'à la deuxième journée. Elle marquera zéro point sur la 1ère journée de championnat.

**Une équipe inscrite au championnat 3\*3 doit respecter son engagement auprès du Comité et être présente sur les journées « SERIES ».**

## **Article 2 – Catégories et Surclassements**

Le championnat 3\*3 est proposé aux catégories suivantes :

- U13 Garçon et Fille
- U15 Garçon et Fille
- U18 Homme
- Seniors Homme

Des surclassements sont possibles dans les conditions de l'article 47 du présent Règlement et de l'article 9 du Règlement Médical de la FFBB.

## **Article 3 – Calendrier**

Le championnat 3\*3 départementale se déroule selon les dates suivantes :

- 11 Novembre
- 26 Novembre
- 11-12 Février
- 08-09 Avril

## **Article 4 – Les équipes**

Les équipes sont composées de 3 joueurs et un remplaçant lors de la journée de compétition.

Chaque équipe est composée de 4 joueurs minimum et de 7 joueurs maximum ; les effectifs ne peuvent plus être modifiés jusqu'à la fin du championnat lorsque la liste qui est déposée au comité départemental comporte 7 joueurs.

Une équipe avec moins de trois joueurs ne peut pas commencer la journée. Elle est classée dernière de la poule.

## **Article 5 – Lieux de pratique et horaires**

Le Comité :

- choisit la salle où s'organisent les Séries
- fait un appel à candidature auprès des clubs pour cette organisation.

Les matchs peuvent se dérouler en semaine ou le week-end.

Pour les catégories jeunes, les mercredis et samedi jusqu'à 18h ainsi que le dimanche de 9h à 18h. Pendant les vacances scolaires, ces catégories pourront jouer tous les jours de la semaine.

## **Article 6 – Les poules**

Au vu des inscriptions reçues, le nombre de poules par catégorie est :

U13 M : 1 poule de 4

U 13 F : 1 poule de 4

U 15 F : 1 poule de 4

U 15 M : 1 poule de 6

U 15 F : 1 poule de 4

U18 GARCONS : 1 poule de 4

SENIORS GARCONS : 1 poules de 4

## **Article 7 – Le terrain - matériel**

Les matchs se jouent sur demi-terrain, un seul panier.

La ligne des lancer francs se situe à 5m80, la ligne à 2 points à 6m75 et l'arc de cercle de « non charge » sous le panier.

Le ballon de basket officiel est de taille 6 pour toutes les catégories.

## **Article 8 – Les officiels**

Chaque match est dirigé par 1 ou 2 arbitres fournis par les clubs participants ou en auto-arbitrage en cas de défaillance, assistés d'un marqueur et d'un chronométreur.

## **Article 9 – Début de la rencontre**

L'échauffement des équipes se fait en simultané sur le même panier.

Un tirage au sort est effectué avant chaque rencontre (pile ou face). L'équipe vainqueur du tirage au sort peut choisir entre la possession du ballon en début de rencontre ou au début de l'éventuelle prolongation.

Le match est lancé par un check-ball (échange de balle entre un défenseur et un attaquant au-delà de la ligne à 6m75).

## **Article 10 – Comptage des points**

Les paniers valent 1 point à l'intérieur de l'arc de cercle à 6m75 et 2 points à l'extérieur. Un lancer franc vaut 1 point.

## **Article 11– Temps de jeu**

Le match se joue en 10 minutes avec décompte de temps ou 21 points si l'une des deux équipes atteint ce score avant la fin du temps réglementaire.

Le chrono est arrêté à chaque coup de sifflet et durant les lancers francs.

Sur un check-ball, le chrono démarre lorsque la balle est revenue dans les mains de l'attaquant.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, après une pause d'une minute, les deux équipes jouent une prolongation. La première équipe qui marque 2 points remporte la partie.

\*Une équipe sera considérée forfait si :

Elle ne se présente pas avec 3 joueurs prêts à évoluer à l'heure prévue (score inscrit W – 0 ou 0 – W).

Elle quitte le terrain avant la fin du match ou si tous les joueurs sont blessés et / ou disqualifiés (dans ce cas l'équipe vainqueur peut choisir de conserver le score ou de gagner par forfait, uniquement si le score de l'équipe vaincue est de zéro).

\*Une équipe qui fausserait la compétition sera disqualifiée.

## **Article 12 – Faute et lancer franc**

Une faute commise sur un tireur à l'intérieur de la ligne des 6m75 donne 1 lancer franc.

Une faute commise sur un tireur à l'extérieur de la ligne des 6m75 donne 2 lancers francs.

Si une faute est commise sur un tireur et que le shoot est réussi, le tireur bénéficie d'un lancer franc supplémentaire.

\*Sur faute technique : 1 lancer franc + possession

\*Sur faute antisportive : 2 lancers francs + possession

\*Sur faute offensive aucun lancer franc n'est accordé

\*Après 6 fautes d'équipe, 2 lancers francs sont tirés pour chaque faute sifflée même en cas de faute sur panier marqué.

\*Après 9 fautes d'équipe, 2 lancers francs sont tirés + possession même en cas de faute sur panier sur panier marqué.

\*Un joueur qui commet 2 fautes anti sportive sera disqualifié du match par les arbitres, et peut-être disqualifié du tournoi par l'organisateur.

## **Article 13 - Précisions**

Le temps de possession de balle en attaque est de 12 secondes.

Note : si un terrain n'est pas équipé de chronomètre, l'arbitre de la rencontre compte le temps, il annonce quand le décompte arrive à 5 secondes.

Le refus de jouer (pas d'action vers le panier) est une violation.

## **Article 14 – Le jeu**

Sur panier marqué – Lancer franc réussi, la remise en jeu se fait dans l'arc de cercle de « non charge ».

Les défenseurs ne sont pas autorisés à défendre sur le porteur de balle à l'intérieur du demi-cercle situé sous le panier.

Sur une tentative de tir raté ou dernier lancer franc raté :

rebond offensif : le jeu continu normalement.

rebond défensif : la balle doit sortir au-delà de la ligne des 6m75 (en passe ou en dribble).

air ball (le ballon ne touche ni l'anneau, ni le panneau) : la balle doit sortir au-delà de la ligne des 6m75 (en passe ou en dribble).

Sur interception, le joueur doit ressortir la balle au-delà de la ligne à 6m75.

Après chaque situation de ballon mort, (sortie de balle, faute, marcher...) la remise en jeu se fait à l'extérieur de la ligne des 6m75 face au panier par un check-ball.

Un joueur est considéré à l'extérieur de la ligne de 6m75, quand il a les deux pieds à l'extérieur de cette ligne.

Sur une situation d'entre deux, la balle est à la défense. Reprise du jeu par un check-ball.

## **Article 15 - Changement**

Les changements se font sur balle morte avant le check-ball.

Le remplaçant rentre sur le terrain après que son coéquipier en soit sorti. Lors du changement il y a un contact physique entre les deux joueurs (se taper dans la main).

Il n'y a pas d'intervention des officiels pour les changements.

Les remplacements s'effectuent derrière la ligne de fond opposée au panier.

## **Article 16 - Temps mort**

Chaque équipe peut utiliser un temps mort de 30 secondes. Le temps mort est demandé par un joueur sur balle morte.

N'importe quel joueur peut demander un temps mort.

## Article 17 - Disqualification

Tout comportement anti sportif, les violences (verbales ou physiques), la passivité des co-équipiers en cas de comportement anti sportif de l'un d'eux, les interventions litigieuses sur le résultat d'une rencontre entraîneront la disqualification du ou des joueurs par les arbitres ou l'organisateur.

## Article 18 - Classement

Chaque journée de « Séries » donne lieu à un classement.

Les points sont attribués comme suit :

- Match gagné = 2 points
- Match perdu = 1 points
- En cas d'égalité = Nombre de panier marqués

Le comité établira un classement final de la phase des « Séries » .

A l'issue de l'ensemble des journées du championnat, le classement général des « Séries » est établi.

Le titre de Champion Départemental est attribué à l'équipe qui termine première des « Séries » au nombre de points. Les champions des Séries sont automatiquement qualifiés pour le MASTER DE LA LIGUE.

En cas d'égalité de deux équipes ou plus, elles seront départagées et classées en fonction de leurs meilleurs résultats sur toutes les journées de championnat .

## Article 19 – Forfait / Retard

### **FORFAIT**

Une équipe qui déclare forfait ou ne se présente pas pour la journée se voit attribuer zéro point pour la journée concernée. Au deuxième forfait ou absence, l'équipe concernée est désignée comme « FORFAIT GENERAL » et ne pourra plus prendre part au championnat pour la suite de la saison.

### **RETARD**

Au-delà de 15 minutes, une équipe, même régulièrement inscrite, ne pourra participer à la journée de championnat et se verra attribuer 0 points au classement de la journée.

## Article 20 – Réclamation

Si une équipe pose une réclamation car elle pense avoir été lésée par la décision d'un ref ou par un évènement qui a eu lieu pendant une rencontre, elle doit le faire immédiatement par l'intermédiaire de son capitaine auprès du Superviseur 3x3 du plateau, puis confirmer sa réclamation de la même façon à l'issue de la rencontre.

Ce dernier, statue dans l'instant, en premier et dernier ressort, sur cette réclamation en qualité de juge unique, parmi les trois les décisions possibles :

- Classer sans suite la réclamation ;
- Confirmer le résultat acquis sur le terrain ;
- Faire jouer ou rejouer la rencontre immédiatement.

## Article 21– Annulation de la journée

Si le Comité Départemental est dans l'incapacité d'organiser la journée, il doit en informer toutes les équipes inscrites et prévoir une date pour organiser ce plateau de Séries annulé.

Fédération Française de Basket Ball

**COMITE DROME ARDECHE**

NOVALPARC

2 Place Edmond Regnault - Chemin des Huguenots

26 000 VALENCE

E-mail : [secretariat@dromeardachebasketball.org](mailto:secretariat@dromeardachebasketball.org)

Site Internet : <http://www.basket2607.com>

